

• (1940)

Compte tenu aussi du ton quelque peu belliqueux adopté par certains dirigeants bosniaques, qui ont d'emblée répudié l'accord signé à Dayton, en Ohio, je pense que l'on peut s'attendre à de sérieux affrontements. On comprendra que nos militaires sont mal à l'aise de jouer un rôle comme celui-là quand ce n'est pas pour défendre leur propre patrie.

Ils se posent des questions comme les suivantes: Que ferions-nous si une escalade de nos moyens d'intervention s'imposait en Bosnie? Disposons-nous de ce qu'il faut pour équiper nos forces convenablement? Sommes-nous prêts à augmenter la mise, au risque de voir des militaires canadiens tués par balle ou par l'explosion de mines terrestres ou encore pris en otage et humiliés par des gens déterminés à empêcher la paix de régner? J'ai assisté, dans ma circonscription, aux funérailles d'un soldat canadien qui était en mission en Bosnie. Je comprends d'où vient cette préoccupation au sujet de ce qu'il convient d'appeler l'escalade du rôle de nos militaires.

Il est également question que l'OTAN contribue au réarmement de la Bosnie. Les gens se demandent si c'est la place du Canada de prendre partie, d'aider à armer diverses factions qui s'affrontent dans un conflit et de jouer un rôle dans la sélection des gagnants et des perdants. D'aucuns estiment que cela attise les conflits au lieu de les éteindre. Le Canada a travaillé trop fort pour établir sa réputation internationale de pacifiste pour risquer maintenant de compromettre sa neutralité en prenant une part active dans des conflits.

Nous ne savons pas non plus quel est le but de cette mission, si ce n'est que très vaguement. Or, l'OTAN prétend qu'elle va essayer de stabiliser la situation d'ici un an, mais qu'elle refilera ensuite le problème à quelqu'un d'autre, un entité inconnue qui sera chargée d'empêcher les adversaires de s'affronter. Qui cela pourrait bien être? Personne ne le sait exactement, mais, si le passé est garant de l'avenir, je dirais que les forces de l'OTAN risquent de rester là-bas indéfiniment.

Parce que l'année qui vient est une année électorale aux États-Unis, de très fortes pressions vont s'exercer pour que les militaires américains plient bagage et rentrent chez eux à la fin de l'année. Quelqu'un devra alors rester derrière pour garder la paix. Qui? Lorsque j'étais chez nous en fin de semaine, j'ai parlé à un haut gradé des Forces canadiennes. Il m'a dit que, quand il est allé en Chypre il y a 30 ans, la mission était censée durer un an. Nous savons tous ce qui s'est passé. Nous avons passé 30 ans là-bas et nous ne voulons pas répéter l'expérience.

Dans un contexte plus général, le Canada a également déclaré qu'il était disposé à contribuer à une force permanente d'intervention rapide, qui constituerait en quelque sorte une armée permanente de l'ONU. Je sais qu'il s'agit d'une autre question, mais si cela se produisait, d'autres militaires canadiens se retrouveraient à l'extérieur des forces de combat sous commandement canadien.

Je me demande parfois où les dirigeants de notre pays nous amènent. Je ne suis pas certain qu'ils comprennent que nous n'avons pas un nombre illimité de soldats à prêter à l'ONU ou à l'OTAN tout en essayant d'équiper et de doter nos forces armées

### Initiatives ministérielles

de façon qu'elles puissent remplir nos autres rôles militaires de façon convenable.

Quel sera le coût de cette mission? Au cours des trois dernières années, nous avons dépensé 800 millions de dollars dans l'ex-Yougoslavie. Au cours de l'année qui vient, nous devrions nous attendre à dépenser 200 millions de dollars supplémentaires, mais ce ne sont que des conjectures, car le gouvernement refuse de nous révéler les chiffres. Nous lui avons demandé de nous faire part des chiffres, des coûts, du rôle, etc., de cette opération, mais il refuse. Fait intéressant, si nous fournissons plus de soldats à l'OTAN, nous en aurons moins pour les forces sous commandement onusien dans les années à venir, et il y aura sans doute d'autres demandes en ce sens.

Je voudrais réitérer l'idée du député réformiste. Nous pourrions soutenir de manière persuasive que le Canada est tenu de servir au sein de l'OTAN mais sans nécessairement jouer un rôle de combat de façon active. Nous pourrions jouer un rôle de soutien en envoyant des ingénieurs militaires, comme il a été mentionné plus tôt, en fournissant des services sur le terrain ou des services d'approvisionnement, en constituant un réseau de renseignement, etc. Il y a des choses que nous pouvons faire en dehors du rôle de combat.

Participer au combat de façon active, réarmer seulement certains segments de la population, outrepasser notre mandat onusien traditionnel est un grand pas, quand je ne vois même pas le résultat visé par le gouvernement. Sans un débat national efficace, nous sommes sur le point d'affecter des militaires épuisés et démoralisés, pour les raisons que j'ai mentionnées tout à l'heure, à une mission de combat dangereuse et très risquée, sans objectifs ni calendriers ni estimation des coûts, et peut-être même sans matériel adéquat. Cela est-il sage?

On dit que prudence est mère de sûreté; nos dirigeants nationaux devraient faire preuve de prudence dans cette situation en refusant de participer au combat.

• (1945)

**M. Ted McWhinney (Vancouver Quadra, Lib.):** Madame la Présidente, à une époque plus cynique et insensible que la nôtre, Bismarck a un jour laissé tomber que les conflits des Balkans ne valaient pas la vie d'un seul grenadier prussien.

Dans les dépositions que j'ai faites à la Commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants des États-Unis, le 12 août 1992 et le 3 août 1993, témoignages qui ont été publiés dans les annales du Congrès à ces deux dates, j'ai fait remarquer que, vu la dislocation imminente de la République fédérale de Yougoslavie, créée dans le cadre du règlement de paix adopté par les vainqueurs au lendemain de la Première Guerre mondiale, il serait sage de remonter aux traités originaux de Versailles, en 1919, et plus précisément au traité de Saint-Germain-en-Laye, qui a créé la Yougoslavie, pour assurer une transition ordonnée et pacifique et éviter les pertes de vie et la misère dans la population civile de la région.

Aujourd'hui, après trois ans et après la mort de 250 000 civils, il semble que nous soyons arrivés au résultat que nous aurions pu obtenir en appliquant les processus du droit international prévus dans les traités de Versailles, y compris le recours